

Rapport d'activité 2023

Bernard Teysseire/CNPF



L'équipe du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

Le Centre National de la Propriété Forestière d'Auvergne-Rhône-Alpes est la délégation régionale du CNPF : établissement public au service de tous les propriétaires forestiers privés. Il les oriente vers une gestion durable de leurs bois, les forme, les conseille gratuitement et œuvre à leur regroupement pour mobiliser les bois.

En 2023 le nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole a été approuvé par un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire paru au journal officiel du 14 décembre 2023. Il décrit les caractéristiques et les enjeux de la forêt privée et les principaux types de peuplements avec 36 fiches d'itinéraires sylvicoles incluant des modalités techniques à respecter au regard de la gestion durable dans les forêts privées. À ce titre, il constitue le document de référence pour l'examen et l'agrément des Plans simples de gestion.

Après les feux exceptionnels de 2022, une loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre le risque incendie a été promulguée. Elle amène de nouvelles obligations aux sylviculteurs avec notamment un **abaissement du seuil obligatoire des plans simples de gestion de 25 à 20 ha** et la prise en compte des risques incendie dans les documents de gestion.

Présidé par Madame Anne-Marie Bateau et dirigé par Madame Anne-Laure Soleilhavoup, le CNPF AURA est composé de 74 agents en 2023, dont 52 agents techniques qui sont sur le terrain au plus près des propriétaires forestiers pour les accompagner dans leur gestion.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

METTRE EN GESTION LES FORÊTS PRIVÉES AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE

Plan Simple de Gestion (PSG), Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) et Règlement Type de Gestion (RTG)

Ces documents sont indispensables pour connaître, mobiliser et renouveler la ressource dans le temps et entre générations de propriétaires. La surface de forêt privée régionale couverte par des

documents de gestion durable est pour 2023 de **244 673 ha** (hors RTG) dont **208 034 ha** sous PSG et **36 639 ha** sous CBPS. **4 RTG** sont en vigueur avec **1 863 adhérents** pour **16 386 ha**.

■ **Activité 2023 des PSG et CBPS**

La surface de forêt couverte par un PSG a **augmenté de 4700 ha**.

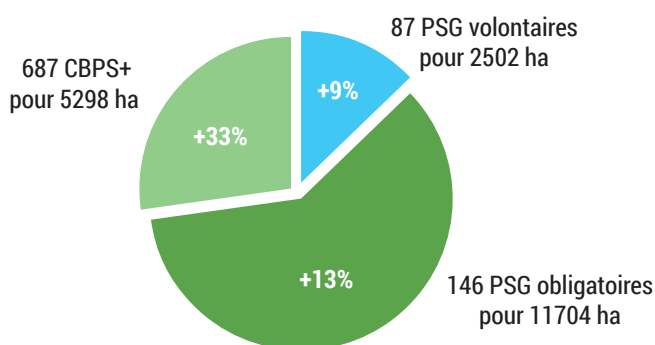
1 150 dossiers liés aux documents de gestion durable traités en 2023 (PSG, CBPS, avenants, demandes de coupe)

33 Plans simples de gestion concertés (11 865 ha) pour des Associations syndicales, avec 4 avenants agréés en 2023.

97 visites intermédiaires ont également été réalisées pour mieux suivre la mise en œuvre des Plans simples de gestion avec les propriétaires.

Augmentation de **40 %** du nombre de **demandes de coupes extraordinaires et d'urgence** par rapport à 2022 avec **173** demandes pour 1 313 ha. Il s'agit notamment d'interventions suite aux problèmes sanitaires subis par les peuplements (déperissements, scolytes...). Le CNPF a également donné **101** avis sur les coupes soumises à autorisation transmises par les DDT, pour 632 ha.

■ **Nombre, surface de DGD 2023 et évolution par rapport à 2022**



Importante campagne d'information et d'instruction pour le **Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles** avec **687** propriétaires adhérents.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER DES TERRITOIRES

■ Soutenus par des collectivités locales, le CNPF AURA a réalisé de nombreux conseils auprès des propriétaires forestiers, pour **les regrouper et/ou améliorer la gestion** de leurs forêts.



- **2 421** visites conseil
- **1 182** nouveaux propriétaires
- **300 000 m³** de bois mis en mobilisation

- **99** chantiers forestiers collectifs
- **4 000** propriétaires concernés
- **24 700 m³** de bois mobilisé et **110 ha** de travaux

- **23** projets réalisés en 2023 pour **39 km** de routes, pistes et **2 138 ha** de forêts mieux desservies concernant **1 222** propriétaires

L'accessibilité aux massifs forestiers mal ou pas desservis est un enjeu majeur pour le renouvellement forestier et la récolte des bois. Avec le soutien de la **DRAAF**, des techniciens forestiers spécialisés sont sur le terrain pour accompagner les collectivités et les propriétaires dans la réalisation de projets de desserte forestière (routes, pistes, places de dépôt). En 2023, ce sont plus de **175** projets qui ont été identifiés.

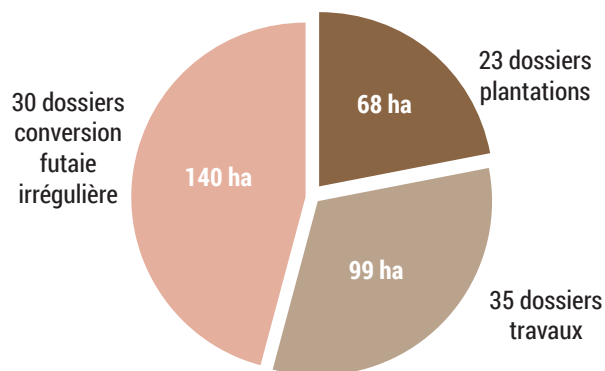
Promotion et accompagnement des propriétaires forestiers pour les aides à la sylviculture nationales et régionales

En 2023, **33** propriétaires ont été accompagnés par le CNPF pour France Relance et France 2030. **13 autres projets** de plantation France 2030 sont en cours.

Le CNPF continue également à travailler avec certains Conseils Départementaux qui ont des aides à la sylviculture et aux travaux forestiers en complément.

■ **Foncier forestier** : la région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des régions où la propriété forestière est la plus morcelée de France. Pour faciliter le regroupement foncier, le CNPF AURA développe l'animation de bourses foncières en ligne sur le site **La Forêt Bouge** en lien avec **21 interfaces de territoires présentes à ce jour sur le site (+3 territoires en 2023)**. Ce sont **3 376** offres de vente publiées dont 448 dans l'année.

Surfaces (ha) bénéficiaires des aides régionales en 2023



En 2023, **88** propriétaires ont été accompagnés par le CNPF pour les aides à la sylviculture du Conseil régional.

EXPERIMENTER, TRANSMETTRE, PRÉSERVER

Expérimentation / Changement climatique

Le CNPF AURA poursuit son travail de recherche appliquée et de transfert des informations auprès des propriétaires forestiers. Cette année, la mesure de **peuplements d'essences rares et atypiques**, programme financé par la Région AURA est terminée. Les résultats seront communiqués dès 2024. Une étude d'ampleur sur les 2 bassins de production du **Chêne rouge d'Amérique** est lancée afin de mieux caractériser son comportement de croissance et sanitaire, sa dynamique de régénération, et l'accueil potentiel de la biodiversité. Cette étude financée par la DRAAF sera poursuivie jusqu'en 2024.

Le programme d'adaptation de la **sylviculture au changement climatique Cisyfe**, mené en partenariat avec l'ONF, a permis la réalisation de **6 réunions avec 130 professionnels** (Fransylva, coopératives, experts forestiers...) pour échanger sur les initiatives sylvicoles déjà prises dans les peuplements. Les résultats seront communiqués dès 2024. Le CNPF et ses différents partenaires ont poursuivi la **mise en place d'expérimentations de nouvelles essences** afin non seulement de comprendre le comportement de croissance, mais aussi de construire la mémoire pour les forestiers de demain.

2023 a été une année de rencontre **des groupes de progrès**. Le CNPF AURA et ses partenaires, CETEF de l'Allier, Fransylva ont reçu une délégation nationale en début d'automne pour évoquer durant 2 jours les réponses déjà mises en place dans la région face à la dégradation des chênaies de plaine à cause du changement climatique.



Réunion Cisyfe au col de la Moréno. Initiative sylvicole de renouvellement de sapin de Vancouver.



Intercetef 2023 - CNPF AURA

Stratégie régionale pour les services écosystémiques rendus par la forêt

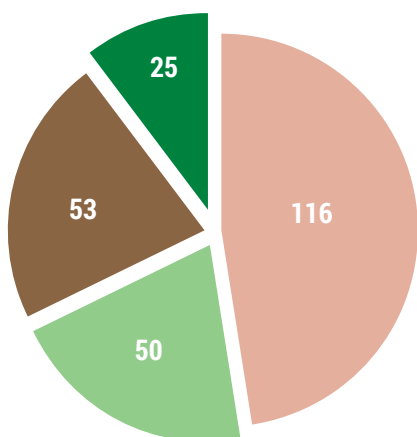
Le CNPF AURA anime avec l'ONF cette stratégie en lien avec leurs partenaires forestiers et environnementaux. Parmi ces actions phares, et avec le soutien de l'Etat, le **réseau FRENE** (forêt en évolution naturelle) a progressé avec pour la forêt privée, **439 ha** intégrés au réseau en 2023, ce qui porte à **5 099 ha** la surface totale privée volontaire inscrite à ce jour. Une plaquette d'information pour les propriétaires a également été réalisée.

Label Bas Carbone forestier

Le CNPF accompagne les propriétaires pour la mise en place d'une sylviculture favorisant la séquestration du carbone. En 2023, sur la région, ce sont encore **6 projets** qui ont vu le jour sur **24 ha** ; ils séquestreront à terme plus de **6 400 tonnes de CO₂**. C'était l'année du Tour de France en AURA avec Amaury Sport Organisation (A.S.O.) comme financeur de projets (deux dans le Puy-de-Dôme, deux dans l'Allier et un en Haute-Savoie). 36 % des projets forestiers labellisés en AURA ont été conçus par le CNPF ; ce qui nous place comme premier concepteur de projets LBC de la région. Le travail se poursuit au niveau C+FOR sur la création d'une méthode LBC « **enrichissement de régénérations naturelles acquises vulnérables au changement climatique** », cette méthode permettra de trouver des solutions pour adapter les forêts de notre région au changement climatique.

FORMER, COMMUNIQUER

L'information et la formation des propriétaires et des partenaires est un axe fort du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes



- Manifestations grand public**
Conférences, débats, fêtes forestières... 25
- Réunions de vulgarisation**
3 308 participants dont 1 048 nouveaux propriétaires 116
- Réunions de groupes de propriétaires**
1 937 participants d'associations de propriétaires, de groupes de progrès, de Fransylva... 50
- Interventions ponctuelles**
18 555 participants dont scolaires, professionnels, élus... 53

Avec l'Association **FOGEFOR** (Formation à la gestion forestière), le CNPF a formé **196** propriétaires forestiers lors de 12 cycles sur la sylviculture, l'environnement, la fiscalité, l'usage des bois...

Toute l'année les agents du CNPF assurent une information continue auprès des propriétaires forestiers, des professionnels et du grand public.



Parlons Forêts en Auvergne-Rhône-Alpes, ce journal trimestriel est tiré à **13 000** exemplaires pour plus de **10 000 abonnés** et consultable sur le site du CNPF. En 2023, il y a eu **1000 abonnés** en plus et les dossiers thématiques édités ont concerné « **forêt et gibier** », « **regrouper pour mieux gérer** », « **les stations forestières** », « **le Cèdre de l'Atlas** ».

